

Nous avons construit des routes qui nous ont permis d'accéder aux arbres partout où ils poussent au Canada. Nous n'avons plus nulle part où aller. C'est pourquoi nous nous rendons compte tout d'un coup qu'une crise est imminente dans le secteur forestier. Nous ne pouvons plus construire de chemins ou de chemins de fer; il n'y a plus d'autres places et il y a pénurie de bois d'œuvre vendable dans toutes les régions du Canada. Nous avons découvert que depuis 50 ou 100 ans, nous devrions faire ce que d'autres pays font depuis qu'ils ont commencé à abattre des arbres dans leurs forêts, nous devrions exploiter les forêts comme une exploitation agricole et pas comme une mine; par conséquent, lorsqu'on abat un arbre, pour faire une éclaircie ou pour faire une coupe de jardinage, il faut veiller à le remplacer par un ou deux arbres. Cela ne ferait pas de tort d'en planter deux au cas où l'un des deux périrait.

• (1250)

En 1949, les Canadiens ont été acclamés dans le monde entier comme des chefs de file dans le domaine des sciences forestières. Nous avons créé des stations de recherche et compris, du moins jusqu'en 1949, que les forêts constitueraient toujours notre secteur principal, dans un avenir prévisible du moins. On le répète à la Chambre depuis un jour ou deux.

En 1960, nous avons créé un ministère des Forêts. Monsieur le Président, vous vous souvenez certainement qu'il a été créé trois ans après l'élection du très honorable John George Diefenbaker, par un gouvernement conservateur qui jugeait le secteur forestier très important et considérait par conséquent qu'il fallait lui consacrer un ministère à part entière. Le secteur forestier est très cyclique. Il a des hauts et des bas. Le ministère des Forêts a des hauts et des bas. La bonne période s'est étalée de 1960 à 1966, car ce ministère a considérablement amélioré les relations fédérales-provinciales. Par conséquent, à ceux qui prétendent que la création d'un ministère des Forêts reviendrait à empiéter sur les pouvoirs des provinces, je signale que l'expérience nous a prouvé le contraire entre 1960 et 1966, quand il y avait un ministère fédéral des Forêts. Cela avait entraîné une expansion des services de recherche forestière et un accroissement de l'effectif à plus de 2,000. C'est un sous-ministre qui chapeautait le tout. C'est alors que les Canadiens de tout le pays ont pris davantage conscience de l'importance de notre industrie forestière. L'année 1966 a donc marqué l'apogée de ce secteur industriel du point de vue de l'organisation.

Puis, le gouvernement libéral a fusionné ce secteur avec celui de l'expansion rurale et le grand patron ne fut plus qu'un sous-ministre adjoint. En 1968, l'activité forestière est passée sous la tutelle d'Environnement Canada. Le plus haut fonctionnaire devint alors un directeur général et les réductions de personnel commencèrent. Des instituts d'économie forestière fermèrent leurs portes et les accords fédéraux-provinciaux furent l'un après l'autre progressivement supprimés, soit de 1968 à 1978, et c'est là que nos problèmes ont commencé. Je peux montrer les résultats au député, car ils sautent aux yeux. Mes collègues exposeront plus en détail quelques-unes des conséquences de ce qui s'est révélé une politique de carence et de négligence délibérées à l'égard de notre plus important secteur industriel.

En 1978, comme vous vous en souviendrez, monsieur le Président, puisque vous étiez vous aussi à la Chambre, un ministre

Les subsides

fédéral de l'Environnement qui devait présider à la liquidation du Service canadien des forêts a annoncé que les laboratoires fédéraux de recherche forestière seraient cédés au secteur privé. Les suppressions de postes se sont poursuivies jusqu'à ce que le personnel du Service canadien des forêts soit réduit de 2,000 à 1,000 personnes. En 1979, au cours de la période malheureusement trop brève de lumière qui a suivi la prise du pouvoir par les conservateurs, nous avons entrepris une pénible reconstruction du Service canadien des forêts et nous avons commencé par renommer un sous-ministre adjoint chargé de secondier le ministre de l'Environnement.

Permettez-moi de dire que, selon moi, le secteur forestier ne devrait pas relever du ministre de l'Environnement (M. Caccia). Il y a beaucoup trop de conflits d'intérêts, de responsabilités et de compétences au sein du ministère. Par exemple, si nous voulions commencer à exploiter nos forêts, nous devrions penser sérieusement à une utilisation efficace et sensée des insecticides et des pesticides. Penseriez-vous pour un seul instant, monsieur le Président, que nous pourrions nous passer de produits chimiques dans l'agriculture? Eh bien, nous ne pouvons le faire dans le domaine de l'exploitation forestière. Si nous voulons redonner à nos forêts leur vigueur d'antan, nous devons utiliser de façon efficace et sensée les insecticides et les pesticides, les engrais chimiques et toutes ces autres choses.

Quant à ce ministre-là, même si on nous dit qu'il a fait des études en sylviculture, il est certain que ses priorités vont beaucoup plus de l'autre côté de son portefeuille, du côté environnement. Il n'a même pas le temps d'écouter les représentants du monde scientifique, qui le pressent d'être très attentif à la façon dont il s'entend avec les provinces et à la façon dont son ministère évalue, réglemente et contrôle l'emploi des produits chimiques dans nos forêts. On voit donc que le ministère de l'Environnement n'est pas du tout l'endroit qu'il faut pour l'activité forestière.

Certains ont dit qu'il faudrait peut-être la joindre à l'agriculture. Il est certain qu'il y a des intérêts communs entre la forêt et l'agriculture, et cela serait peut-être à envisager. Ce que je vous dirai, monsieur le Président, c'est que lorsque le premier ministre (M. Trudeau) décida de permettre aux Canadiens de se choisir un nouveau gouvernement, lorsque les progressistes conservateurs reviendront au gouvernement, nous allons immédiatement, en toute priorité, reprendre là où nous l'avions laissée la reconstruction du Service canadien des forêts. J'ignore si ce sera un ministère dès le premier jour, mais j'espère qu'on ira bon train pour ramener au plus tôt les beaux jours de 1960 à 1966, alors que nous avions un ministre à plein temps.

Je pense que la solution idéale serait d'avoir un ministère des Ressources car, à mon sens, le secteur minier ne va pas nécessairement avec le secteur énergétique. D'ailleurs, il existe un chevauchement de compétences dans ce dernier secteur également. Par contre, les mines et les forêts ont beaucoup d'aspects en commun.

Il y a des localités isolées dans le Nord qui dépendent exclusivement d'une seule industrie, minière ou forestière. En matière de commerce international, le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle précis dans le domaine de la recherche et du développement dans ces deux secteurs-là. Un ministère fédéral pourrait jouer un rôle compatible dans les secteurs